



Journée au parc des Combes (71)

Samedi 4 mai

La SRIAS Auvergne Rhône-Alpes propose à l'ensemble des **agents de l'Etat du département de l'Allier** une journée au parc attraction, le parc des Combes.

Retrouvez plus d'informations sur le parc par ici : <https://parcdescombes.com/>

PRIX PAR ADULTE : 10 €

Gratuit pour les enfants jusqu'à 10 ans inclus au 4/05/2024

Le prix comprend le billet d'entrée pour la famille et l'aller retour en bus, dans la mesure des places disponibles : 50 entrées avec bus, 50 entrées sans bus. Le repas est à votre charge.

Cette journée, subventionnée par la SRIAS Auvergne Rhône-Alpes, est **réservée aux agents actifs de l'Etat des services rattachés administrativement dans l'Allier** ainsi qu'à leurs conjoint, partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou concubin et à leurs enfants mineurs et majeurs fiscalement à charge jusqu'à 24 ans inclus.

Nombre de places proposées pour cette sortie: 100 (50 avec transport, 50 sans transport)

La journée est libre.

Voici les horaires approximatifs du bus :

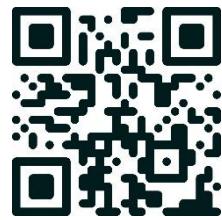
Depart : Montluçon	8H15	20H30
Montmarault	9H	19H30
Dompierre sur Besbre	9H45	18H45
Digoin	10H15	18H15
Arrivée : le Creusot	11H	17H30

Les personnes ayant déjà participé à une sortie cette année ne seront pas prioritaires.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : DIMANCHE 14 AVRIL

Procédure d'inscription

Compléter le bulletin en ligne jusqu'au 14 avril : <https://urlz.fr/pRm4>



ET envoyer vos justificatifs (bulletin de salaire / de pension et livret de famille à actionsociale.03@finances.gouv.fr.

Attention toute inscription en ligne non suivie de l'envoi des PJ ne sera pas prise en compte.
Le 15 avril, aura lieu tirage au sort, vous recevrez un mail vous informant de votre dossier.
Pour les agents qui participent à la sortie, vous recevrez la procédure pour le règlement des 10€/adulte.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement. Aucune dérogation n'est possible sur le déroulement de la journée